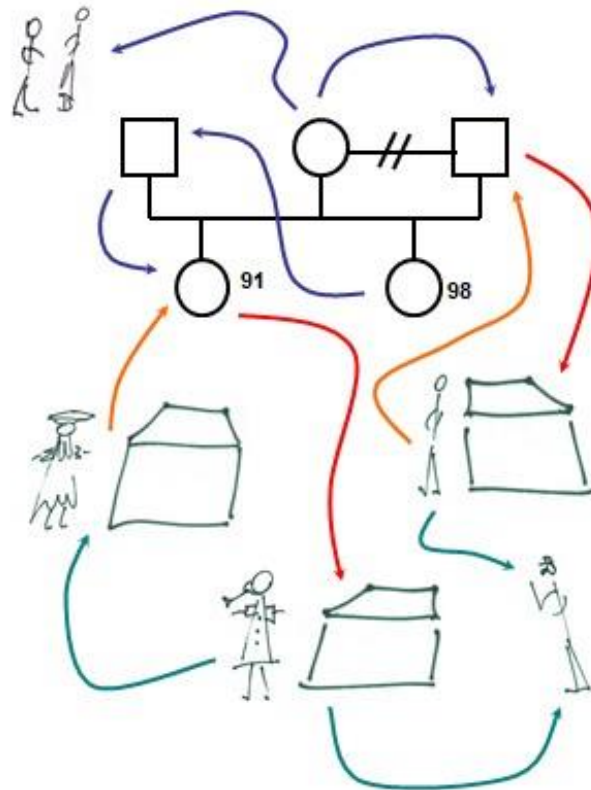




certification qualité délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

Dispositifs de formation au Travail Thérapeutique de Réseau, soutenu par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle

Catalogue 2025



Novembre 2024



Sommaire

Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle - Présentation	p 3
Bibliographie sélective	p 6
Un cursus de formation articulant des dispositifs complémentaires	p 7
Modalités d'inscriptions	p 9
Dispositifs de formation	
- Sensibilisation	
. Module de sensibilisation au Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle	p 10
. Module de formation à la réalisation et à l'usage du « Sociogénogramme »	p 12
. Modules spécifiques	p 14
. Modules de suite thématiques	p 16
- Appropriation	
. Soutien Institutionnel au Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle	p 18
- Analyses de pratiques/sensibilisation au Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle	p 20
. Formation/Action au Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle	p 22
- Approfondissement	
. Formation nationale au Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle	p 26
Dispositifs de consolidation et recherche	p 30
. Les Ateliers de Transmission	
. les séminaires de sensibilisation et mutualisation	
Récapitulatif du cursus	p 31
Les dispositifs cliniques	p 33
Barème général des prestations AFCC	p 34

Le Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle

1. Qu'est-ce que la « Clinique de Concertation » ?

La « Clinique de Concertation » est un dispositif d'action thérapeutique, de formation et de recherche au service du Travail Thérapeutique de Réseau. Elle est aussi une des figures structurantes de ce Travail Thérapeutique de Réseau, les autres figures étant la « Clinique du Relais », la « Concertation Clinique » et la « coordination spécifique ».

La « Clinique de Concertation » se construit au contact des familles en détresses multiples, et des cas complexes (« inclassables ») qui mettent au travail un grand nombre d'intervenants, de services, d'institutions ou d'associations. Ces situations génèrent ainsi une énergie collective sur laquelle il est possible de s'appuyer pour mobiliser des professionnels qui pratiquent différents métiers, ont des compétences spécifiques et s'appuient sur des références théoriques propres. Il s'agit d'un outil participatif qui réunit les intervenants pour un travail non pas autour de la famille, mais bien avec elle et grâce à elle, pour une meilleure compréhension des uns et des autres et la construction de projets thérapeutiques concertés. Le Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » encourage les relations humaines les plus fiables (familiales, amicales, professionnelles, institutionnelles et politiques). Il reconstruit des identités singulières.

2. Quelles sont les origines de la « Clinique de Concertation » ?

Activé dans et par le débat contradictoire convoqué par les personnes en détresses multiples et les cas complexes, ce dispositif a été initié en 1996 par le Dr Jean-Marie Lemaire¹, et enrichi depuis par de nombreux cliniciens de réseau. La « Clinique de Concertation » trouve ses étayages principaux dans la « Thérapie Contextuelle » d'I. Boszormenyi-Nagy qui pose l'éthique relationnelle comme dimension incontournable de la relation. « *L'essence de la thérapie et de tout rapport humain est d'augmenter la capacité de s'impliquer et d'avoir confiance* »². Elle s'appuie largement sur les apports de l'Approche Systémique et emprunte des concepts à la Psychanalyse de groupe anglo-saxonne.

3. En quoi consiste une « Clinique de Concertation » ?

La « Clinique de Concertation » a pour objectif, notamment, de :

- Prendre en compte les familles en détresses multiples et les cas complexes.

¹ Neuropsychiatre, thérapeute familial, clinicien de concertation, spécialiste en réadaptation fonctionnelle, médecin directeur de plusieurs services de psychiatrie ambulatoire en Belgique et en France, Clinicien de Concertation en France, en Belgique, en Italie, en Algérie, auteur et co-auteur de plusieurs articles et ouvrages (voir bibliographie).

² Boszormenyi-Nagy I. in "Invisibles Loyalties": Reciprocity in Intergenerational Family Therapy, New York, Harper and Row, 1973, Brunner/Mazel, 1984.

- Répondre aux demandes des professionnels et des responsables administratifs et politiques « déconcertés » par la fragmentation, parfois l'incohérence, des interventions d'aide, de soin, d'éducation et de contrôle.
- Améliorer les situations de détresses multiples, par une pratique de Travail Thérapeutique de Réseau, en partant des ressources humaines et relationnelles qui restent mobilisables chez les personnes.
- Faire évoluer la considération réciproque entre les membres des familles, les professionnels et les institutions.
- Promouvoir la circulation des informations utiles pour un débat contradictoire et productif.
- Encourager les « Cliniques du Relais » sur les territoires entre professionnels et institutions activés par les détresses multiples des personnes accompagnées.

4. Comment ça marche concrètement ?

Partant du constat qu'il est nécessaire de pouvoir proposer différentes échelles de travail sur un territoire, la « Clinique de Concertation » met en œuvre des espaces élargis qui favorisent la construction de liens de confiance, à partir desquels pourront être identifiées la ou les figures de Travail Thérapeutique qui conviennent le mieux à la situation de la famille au moment considéré. Il est parfois nécessaire de réunir auparavant une coordination spécifique entre professionnels concernés.

Les étapes du travail thérapeutique concertatif :

- Dessiner, par le référent de la famille, avec l'aide des membres de la famille présents, un « Sociogénogramme » pour représenter les liens sociaux qu'ils ont développés au plan personnel, familial et avec les intervenants. Ce « Sociogénogramme » permet de mettre en évidence et de valoriser les champs de recouvrement, d'identifier les diverses figures du Travail Thérapeutique de Réseau et de faire émerger et enrichir les ressources résiduelles repérables dans les réseaux activés par les initiatives implicites et explicites des personnes qui vivent ensemble.
- Choisir la méthodologie clinique et préparer avec les membres de la famille la liste des personnes à inviter (membres de la famille et entourage, professionnels concernés). La lettre d'invitation est co-signée par le professionnel et les membres de la famille.
- Lors de la rencontre, un tour de présentation commençant par les professionnels permet aux membres de la famille et aux professionnels présents de connaître les fonctions de chacun et leurs liens. Un nouveau « Sociogénogramme » sera réalisé lors de ce tour de présentation soit par un clinicien de concertation sollicité soit par le référent de la famille.
- Comme dans tout processus thérapeutique, à la fin de la séance de travail, une date dans l'agenda est prise pour la réunion suivante afin de poursuivre le processus du travail thérapeutique engagé avec les membres de la famille et les professionnels concernés.

5. Quel lien avec le développement social ?

· La « Clinique de Concertation » favorise la construction de lieux et de modalités pratiques pour la « Concertation » entre les intervenants de l'aide, du soin, de l'éducation, de la culture et du contrôle qui appartiennent aux différentes institutions, associations, services publics. Ainsi elle aspire à créer des espaces où émergent de nouveaux savoirs au service et avec les populations qui y vivent. Ces pratiques se développent en appui sur un travail de coordination territoriale, sur la valorisation mutuelle des professionnels et des institutions à la recherche d'une plus grande efficacité dans les interventions de gestion et de prévention des détresses multiples.

6. Où et comment peut-on se former ?

Plusieurs dispositifs sont proposés pour se former, institutionnellement ou individuellement, à construire ensemble un Travail Thérapeutique de Réseau avec les familles en détresses multiples et sévères et les cas complexes.

- Formation nationale française à Paris.

Elle est ouverte à tous les professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation, de la culture et du contrôle désireux de se familiariser à une méthode de "Travail Thérapeutique de Réseau".

Elle se déroule à raison de treize journées réparties sur une année selon un programme établi et font partie d'un cursus de différents niveaux de reconnaissance des "Cliniciens de Concertation".

- Formation/Action

Une Formation-Action sur un territoire peut rassembler plusieurs institutions et associations. Elle se développe sur 5 à 10 journées par an, pour un nombre illimité de participants. Les conditions de mise en œuvre sont adaptées à la taille du groupe et complexité des situations.

- Modules spécifiques

Ces modules répondent aux demandes d'information ponctuelle ou formations spécifiques. Modules de trois jours avec des modules de base directement accessibles, et des modules nécessitant une sensibilisation préalable déjà effectuée.

Toute personne qui le souhaite peut « venir voir » librement et gratuitement un espace de pratique de la « Clinique de Concertation ». Agenda et modalités sur le site www.concertation.net.

Ces dispositifs de formation sont articulés à des dispositifs cliniques et à des instances collaboratives : Ateliers de Transmission, Colloques, Séminaires...

7. Bibliographie sélective

Ouvrage de référence

HELLAL S., LEMAIRE J.-M.

De Proche en Proche. Proximité et Travail Thérapeutique de Réseau, une formation à l'épreuve du terrain
[barzakh], Alger 2016

Rapports et articles (disponibles sur le site <http://concertation.net/>)

JACQUEY-VAZQUEZ B.

L'accompagnement social, Rapport de capitalisation, IGAS 2018.09

Recommandation n° 16 sur les pratiques innovantes sociales et collectives p 90

LEMAIRE J.- M.

Liens Soignés, Liens Soignant " Clinique de Concertation" et violences de quartiers
Cahiers de psychologie clinique n° 28, p 99 à 120- de Boeck 2007/1

LEMAIRE J.-M.

« La sélection, la transformation et la circulation de l'information »

L'Observatoire n° 77, *Le secret professionnel partagé*, 2013, pp. 21-25.

LEMAIRE J.-M., HALLEUX L.

Combien d'oreilles pour une écoute constructive ? La "Clinique de Concertation"

L'Observatoire, Liège, octobre 2006, n°50, pp. 85-88.

PAYAN D.,

Dénoncer les fautes ou énoncer les parcours ? À propos de la « Clinique de Concertation » en MECS

Les Cahiers de l'Actif, n° 456 / 459, pp. 227-237.

Un cursus de formation validante articulant des modules complémentaires

Plusieurs dispositifs de formation sont proposés aux intervenants de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture, pour se former, institutionnellement ou individuellement, à construire ensemble un Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Concertation Clinique » et la Thérapie Contextuelle, avec et grâce aux familles en détresses multiples et sévères et aux cas complexes.

Des dispositifs de formation gradués

Les différents formats de ces dispositifs (journée et modules de sensibilisation, cycles de soutien institutionnel, analyse de pratiques et Formation-Action, Formation nationale) sont modulables afin de construire un processus formatif adaptées aux conditions de travail des intervenants :

Sensibilisation

Journée
Module



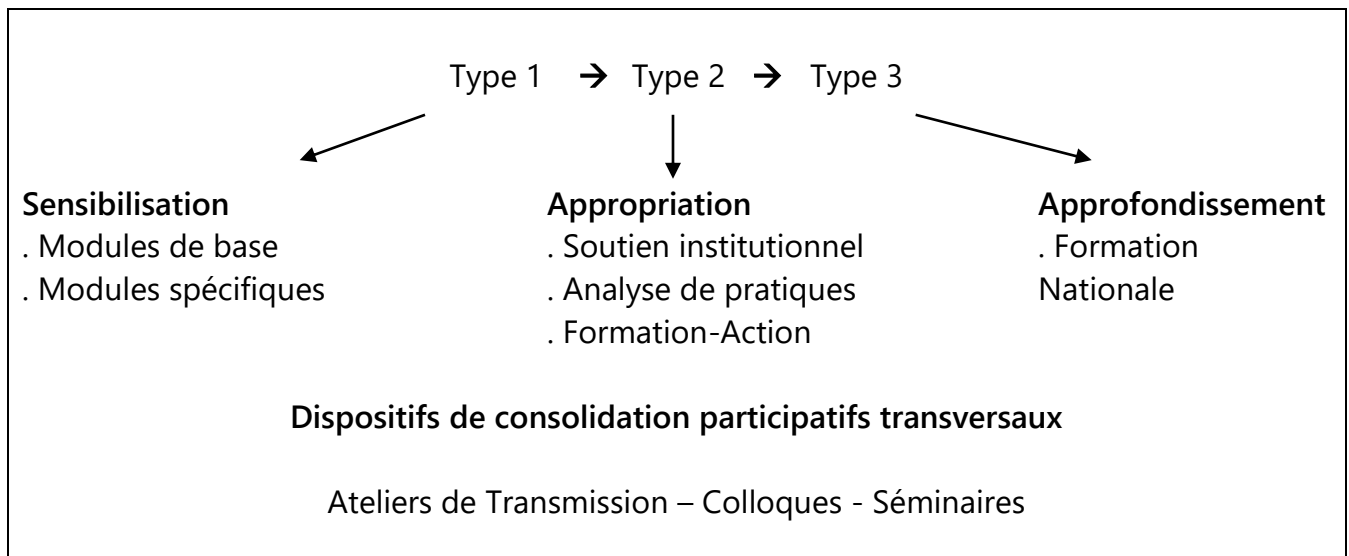
Appropriation

Soutien institutionnel
Analyse de pratiques
Formation-Action



Approfondissement

Formation nationale



- Type 1

Modules de sensibilisation et de formation au Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle et modules spécifiques

Ces modules répondent aux demandes de groupes informels de professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture, d'associations, d'institutions, ou encore d'un pouvoir politique qui souhaitent une information sur une application spécifique de la "Clinique de Concertation". Ils s'étendent sur trois jours qui peuvent être groupés ou échelonnés sur une durée d'un mois à un trimestre. Les modules de base sont directement accessibles, les modules nécessitant une sensibilisation préalable sont

proposés après qu'un module de base ait été effectué par les participants.

- Type 2

Des dispositifs inter et intra institutionnels

Supervisions (et Intervisions) et Analyses de pratiques

Des supervisions sont organisées dans plusieurs pays. Elles répondent à la demande de petits groupes, de deux à quatre professionnels familiarisés au "Travail Thérapeutique de Réseau". Leur rythme et leur durée font l'objet d'une négociation avec le groupe constitué. Elles sont centrées principalement sur l'étude de situations concrètes de "Travail Thérapeutique de Réseau".

Soutien Institutionnel aux Pratiques de Concertation

Ce dispositif répond aux demandes d'une institution qui, partant de sa pratique institutionnelle proprement dite, souhaite s'intégrer dans le "Travail Thérapeutique de Réseau" et le promouvoir. Il implique d'emblée la volonté de considérer le travail de l'institution concernée comme une partie du "Travail Thérapeutique de Réseau" convoqué par une famille en détresses multiples, de reconnaître et valoriser les "champs de recouvrement interprofessionnels et interinstitutionnels" activés par les usagers. Elles sont établies sur la base de conventions de deux années si possible, liant l'institution et l'Institut Liégeois de Thérapie Familiale ou une des associations nationales pour la "Clinique de Concertation".

Formations/Actions au Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle

Les Formations-Action sont proposées à des groupes informels de professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture, à des associations, à des institutions, ou encore à un pouvoir politique qui souhaitent associer une pratique clinique et une formation aux méthodes de "Travail Thérapeutique de Réseau". Le dispositif de Formation-Action suit moins scrupuleusement le programme proposé dans la formation proprement dite, il est plus dépendant des situations concrètes rencontrées dans la partie clinique du dispositif. Les Formations-Actions sont établies sur la base de conventions d'une année liant, sur un territoire identifiable, les demandeurs et l'Institut Liégeois de Thérapie Familiale ou une des associations nationales pour la "Clinique de Concertation". Elles se déroulent à raison d'une journée entière par mois. Elles donnent droit à une attestation de fréquentation.

- Type 3

Formations nationales

Ces formations sont ouvertes à tous les professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture désireux de se familiariser à une méthode de "Travail Thérapeutique de Réseau". Les formations se déroulent à raison de seize journées réparties sur une année selon un programme établi. Elles donnent droit à une attestation de fréquentation. Elles font partie du cursus qui permet d'atteindre les différents niveaux de reconnaissance de "Clinicien de Concertation".



Modalités d'inscription et délais d'accès

Les différentes demandes sont évaluées au sein de l'Association Nationale pour la "Clinique de Concertation". Des rencontres de négociation sont prévues avec les demandeurs. Des conventions types et des précisions sur les honoraires pratiqués correspondant à chacune de ces offres de service sont disponibles sur simple demande.

1- Contacter l'AFCC soit par téléphone 06 76 54 40 93, soit par email à afcc.concertation@gmail.com.

2- Réponse dans un délai de 5 jours par mail à 10 jours par courrier postal.

3 – Entretien avec la responsable administrative afin d'analyser les acquis en Travail Thérapeutique de Réseau, ainsi que les attentes et les besoins particuliers du candidat. Les conditions d'accessibilité seront étudiées avec les personnes en situation de handicap.

3- Envoi des éléments administratif : programme et devis 15 jours au plus tard avant la formation.

4- Envoi aux responsables de la convention de formation, à réception du devis signé ou de l'accord de prise en charge du financeur, à retourner signés avant le début de la formation.

5- Envoi de l'invitation à la formation, avec rappel de l'adresse et des horaires 7 jours au plus tard avant la formation. Un livret de suivi est distribué le premier jour, ainsi que le règlement intérieur.

Type 1 – Sensibilisation

Modules de base

Module de Sensibilisation au Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » et le Thérapie Contextuelle

Objectifs

Sensibiliser les professionnels du service, à partir de leur pratique, aux principes régulateurs du Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » et le Thérapie Contextuelle.

Selon le principe d'ouverture qui fonde la « Clinique de Concertation », le groupe de participants peut être rejoint par des « intrus » professionnels d'autres territoires ou professionnels non directement concernés par les situations.

Compétences visées

- . Analyser les pratiques et entraîner à repérer la force activatrice des membres des familles et ses effets dans le réseau.
- . Représenter, « De Proche en Proche », l'enchaînement des activations produites dans et entre les services par les membres des familles.
- . Exercer un « art de bien dire et bien parler » à propos des uns et des autres.
- . Promouvoir la circulation des informations ; sélectionner et transformer les informations pour qu'elles ouvrent un débat contradictoire et constructif.
- . Poser les événements autour du membre de la famille qui préoccupe et aller à la recherche des ressources qui constituent un levier d'action, en pratiquant le diagnostic des ressources dites « résiduelles », leur soutien et leur consolidation.
- . Prendre en considération la logique familiale et les logiques institutionnelles, identifier un fil conducteur dans ces différentes logiques.
- . Encourager les professionnels à prendre soin des relais qu'ils organisent pour les familles.

Public visé

Chaque module de formation est ouvert à 15 / 20 professionnels de différents services, issus de formations différentes et intervenant dans les domaines de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture. Les responsables peuvent effectuer la sélection d'un groupe cible en fonction de leur connaissance des fonctions et des missions des personnes en situation de handicap sont priées de contacter l'association pour voir quelles modalités d'accueil peuvent être mises en place, conformément à la loi de février 2005³.

³ Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Pré-requis

Avoir une expérience du travail en réseau – ou y être incité par son organisme -, et souhaiter acquérir une méthodologie.

Durée

3 journées : deux jours consécutifs et un troisième à distance.

6h de travail à répartir entre 9h30 et 17h

Programme

1ère Journée : La "Force Convocatrice des Familles en Détresses Multiples" révélateur du potentiel extensif des activations vers les réseaux d'aide, de soin, d'éducation, de contrôle et de culture.

2ème Journée : La recherche de conflits praticables et fertiles à travers les traces laissées par les membres des familles dans le réseau.

3ème Journée : Les "Ressources Résiduelles" et les Figures du Travail Thérapeutique de Réseau, à la recherche de la juste échelle relationnelle pour un travail thérapeutique.

Modalités pédagogiques

. Travail collectif à partir de situations concrètes, possiblement en présence de membres de familles : mises en situation, apports théoriques, présentation de services, dispositifs ou projets du territoire.

. Point d'étape – Ajustements à chaque fin de séquence.

. Ateliers d'appui aux équipes du territoire, possiblement sur site, à la demande.

Modalités de suivi, de validation et d'évaluation

- Bulletin d'inscription

- Accueil des participants par le référent pédagogique, recueil des attentes, feuille de route.

- Feuilles d'émargement

- Evaluation avec les participants, les pilotes et les commanditaires :

. évaluation immédiate :

L'évaluation des concepts présentés se fera sous la forme de « Sociogénogramme » et retour sur les verbatim, selon les modalités retenues par le commanditaire

. évaluation différée :

Par le moyen d'enquêtes d'évaluation à retourner à l'AFCC

Tarifs

1400 € x 3 journées- formateur hors frais de déplacement et de suivi.

Convention de gré à gré

Objectifs

Sensibiliser les professionnels du service, à partir de leur pratique, aux principes régulateurs du Travail Thérapeutique de Réseau et aux outils au service de cette démarche soutenu par la « Clinique de Concertation » et le Thérapie Contextuelle.

Selon le principe d'ouverture qui fonde la « Clinique de Concertation », le groupe de participants peut être rejoint par des « intrus » professionnels d'autres territoires ou professionnels non directement concernés par les situations.

Compétences visées

- . Appréhender la complexité évolutive des situations cliniques rencontrées en réalisant le « Sociogénogramme »
- . Exercer un « art de bien dire et bien parler » à propos des uns et des autres.
- . Promouvoir la circulation des informations ; sélectionner et transformer les informations pour qu'elles ouvrent un débat contradictoire et constructif.
- . Représenter une trace évolutive des relations inter professionnelles, intra familiales et entre familles et professionnels au bénéfice du membre de la famille qui préoccupe et ceci dans ses différents contextes.
- . Imprimer les événements tout en ne les fixant pas et utiliser le caractère dynamique et évolutif de cet outil.
- . Poser les événements autour du membre de la famille qui préoccupe et aller à la recherche des ressources qui constituent un levier d'action.
- . Prendre en considération la logique familiale et les logiques institutionnelles, identifier un fil conducteur dans ces différentes logiques.
- . Repérer les « champs de recouvrement » des différents professionnels, les missions parfois communes et travailler à un partage des responsabilités dans un réseau, repérer les « Cliniques du Relais » pour les soutenir et les formaliser afin de développer les pratiques de Relais, de Concertation et de Réseau.

Public visé

Chaque module de formation est ouvert à 15 / 20 professionnels de différents services, issus de formations différentes et intervenant dans les domaines de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture. Les responsables peuvent effectuer la sélection d'un groupe cible en fonction de leur connaissance des fonctions et des missions des professionnels. Les personnes en situation de handicap sont priées de contacter l'association pour voir quelles modalités d'accueil peuvent être mises en place, conformément à la loi de février 2005⁴.

⁴ Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Pré-requis

Avoir une expérience du travail en réseau – ou y être incité par son organisme -, et souhaiter acquérir une méthodologie.

Durée

3 journées : deux jours consécutifs et un troisième à distance.

6h de travail à répartir entre 9h30 et 17h

Programme

1ère Journée : Le "Sociogénogramme" révélateur de la "Force Convocatrice des Familles en Détresses Multiples".

2ème Journée : Le "Sociogénogramme" et les "Champs de Recouvrements".

3ème Journée : Le "Sociogénogramme" à la recherche des "Ressources Résiduelles".

Modalités pédagogiques

. Travail collectif à partir de situations concrètes, possiblement en présence de membres de familles : mises en situation, apports théoriques, présentation de services, dispositifs ou projets du territoire.

. Point d'étape – Ajustements à chaque fin de séquence.

. Ateliers d'appui aux équipes du territoire, possiblement sur site, à la demande.

Modalités de suivi, de validation et d'évaluation

- Bulletin d'inscription

- Accueil des participants par le référent pédagogique, recueil des attentes, feuille de route.

- Feuilles d'émargement

- Evaluation avec les participants, les pilotes et les commanditaires :

. évaluation immédiate :

L'évaluation des concepts présentés se fera sous la forme de « Sociogénogramme » et retour sur les verbatim, selon les modalités retenues par le commanditaire

. évaluation différée :

Par le moyen d'enquêtes d'évaluation à retourner à l'AFCC

Tarifs

1400 € x 3 journées- formateur hors frais de déplacement et de suivi.

Convention de gré à gré

Modules spécifiques

Déclinaison, à la demande des commanditaires, de modules centrés sur un concept, un principe régulateur ou un thème.

1. Délégations dans le "Travail Thérapeutique de Réseau"

1ère Journée : De l'analyse des demandes à l'analyse des activations.

2ème Journée : Délégations massives, multiples et discriminées.

3ème Journée : L'enchaînement des délégations dans les "Champs de Recouvrement Disciplinaires et Institutionnels".

4. Les gens qui ne répondent ni aux invitations ni aux convocations et la "Clinique de Concertation". La reconnaissance aux intermédiaires

1ère Journée : Les gens qui ne répondent ni aux invitations ni aux convocations, activateurs de "Travail Thérapeutique de Réseau".

2ème Journée : Mise en circuit des activations et délégations.

3ème Journée : Portée thérapeutique des réseaux activés "sans demande".

5. Le secret, la mise au secret, la "sécrétion du secret" dans les "Cliniques de Concertation"

1ère Journée : La sécrétion du secret, une façon parmi tant d'autres de traiter la sélection, la transformation et la circulation des informations utiles dans le "Travail Thérapeutique de Réseau".

2ème Journée : Travailler la circulation du secret sans dévoiler son contenu.

3ème Journée : Quand la "Clinique de Concertation" estompe les frontières entre ombre et clarté.

6. La "Clinique du Relais"

1ère Journée : Passage, Orientations et "Clinique du Relais" dans le Travail Thérapeutique de Réseau : représentations et définitions.

2ème Journée : Passage, Orientations et "Clinique du Relais" dans le Travail Thérapeutique de Réseau : indications.

3ème Journée : La "Clinique de Concertation", espace de formation à la "Clinique du Relais"

7. Conflits et "Clinique de Concertation"

1ère Journée : Les conflits producteurs d'attachement et d'identité.

2ème Journée : Les conflits praticables, non praticables et moyennement praticables dans le "Travail Thérapeutique de Réseau", identification et gestion.

3ème Journée : Conflits de pouvoir, émulation de compétences et partages de responsabilités en "Clinique de Concertation".

8. Apprentissages, milieu scolaire et "Clinique de Concertation"

1ère Journée : L'enfant et l'élève "Champ de Recouvrement" entre famille et école.

2ème Journée : Contextualisation de la volonté et des outils d'apprentissage.

3ème Journée : Loyautés complexes et apprentissages.

9. Protection de l'enfance et "Clinique de Concertation"

1ère Journée : L'enfant fragile convocateur du "Travail Thérapeutique de Réseau".

2ème Journée : "La Protection de l'Enfance, une Pratique Ambiguë" du titre du livre "La Protection de l'Enfance, une Pratique Ambiguë" A. Chauvenet, l'Harmattan, Paris, 1992.

3ème Journée : Continuer à réfléchir dans et devant l'abus, les apports de la "Clinique de Concertation"

10. Sécurité collective, partage du risque, bien-vivre ensemble et "Clinique de Concertation"

1ère Journée : Les tentatives d'éradication du risque : la pire menace pour la sécurité et le bien-vivre ensemble.

2ème Journée : Regards croisés sur le bien-vivre ensemble : de nouvelles options pour l'usage de la vidéo-surveillance.

3ème Journée : Responsabilités partagées et contentions non violentes du risque en "Cliniques de Concertation"

11. Thérapie Contextuelle et "Travail Thérapeutique de Réseau"

1ère Journée : Thérapie Contextuelle et "Clinique de Concertation" : un peu d'histoire contemporaine.

2ème Journée : Le respect décliné dans le contexte.

3ème Journée : Portée thérapeutique des "Cliniques de Concertation" dans une perspective contextuelle.

Modules de suite thématiques

1. Abus de pouvoir, Violence et "Clinique de Concertation". Violence de Genre, Harcèlements, Rackets, Bandes...

1ère Journée : Isolement et Conflits Destructeurs.

2ème Journée : Contextualisation des relations violentes, usage du "Sociogénogramme".

3ème Journée : La médiation multiple.

2. Le droit dans la vie des gens : concerter dans un cadre légal

1ère Journée : Comment on fabrique un juriste.

2ème Journée : Penser avec le droit : cas juridiques. Ce qui contraint les décisions des juges.

3ème Journée : Quand le juge hésite. Règles juridiques et procédurales, créativité du droit.

3. Parcours formatifs, insertion au travail et "Clinique de Concertation"

1ère Journée : Les incitants à l'insertion professionnelle : Contradictions et Cohérences.

2ème Journée : Mise en concertation des partenaires d'un parcours formatif.

3ème Journée : Portée thérapeutique des parcours formatifs et de l'insertion au travail.

4. Handicap et "Clinique de Concertation"

1ère Journée : Le handicap activateur de protections et de stimulations.

2ème Journée : Du pluridisciplinaire à l'interdisciplinaire dans les "Champs de Recouvrement"

3ème Journée : La personne handicapée partenaire des "Cliniques de Concertation" et des "Concertations Cliniques"

5. Concertations avec les morts pour aider les vivants

1ère Journée : "Faire son deuil" : histoire d'une laïcisation progressive de la relation aux morts

2ème Journée : Quand le mandat est le fait d'une personne décédée.

3ème Journée : "Devenir ancêtre" : recherche et activation des ressources dans notre culture et dans des celles qui savent bien traiter avec leurs morts.

6. Consommations licites, illicites et "Clinique de Concertation"

1ère Journée : Ecologies de la consommation.

2ème Journée : Construction et représentation de la monodépendance.

3ème Journée : Restauration de la polydépendance en "Clinique de Concertation"

7. Cas complexes et expertises concertées

1ère Journée : "Détresses multiples" et "Cas Complexes" : représentations et définitions.

2ème Journée : Polarisation des expertises complexes.

3ème Journée : Expertises concertées, indications, pratiques, le travail avec les mandants.

8. Confiance et "Clinique de Concertation"

1ère Journée : L'équilibre du Donner et Prendre dans la relation dialectale. Les retours directs et indirects

2ème Journée : Relation duelle, système et contexte.

3ème Journée : La "Clinique de Concertation" au service du "Contexte extensif de Confiance"

9. Neutralité/Partialité multidirectionnelle et "Clinique de Concertation"

1ère Journée : Contributions des tentatives vertueuses de neutralité à l'origine de la "Partialité Multidirectionnelle"

2ème Journée : Polarisation familiales et polarisations du réseau d'aide, de soins, d'éducation et de contrôle.

3ème Journée : La "Clinique de Concertation", une Partialité Multidirectionnelle en réseau.

10. Pardon, oubli, exonération et "Clinique de Concertation"

1ère Journée : Justice distributive et justice rétributive.

2ème Journée : Sentiment de culpabilité et culpabilité existentielle.

3ème Journée : Clinique du lien blessant, du lien blessé dans les "Cliniques de Concertation".

Soutien Institutionnel au Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle

Objectifs

Former les professionnels de l'institution au Travail Thérapeutique de Réseau.

Il s'agit de répondre aux demandes d'une institution qui, partant de sa pratique proprement dite, souhaite s'intégrer dans le Travail Thérapeutique de Réseau et le promouvoir. Ce qui implique d'emblée la volonté de considérer le travail de l'institution concernée comme une partie du Travail Thérapeutique de Réseau convoqué par des familles en détresses multiples, et donc de reconnaître et valoriser les « champs de recouvrement inter-professionnels et inter-institutionnels » activés par les usagers.

Compétences visées

. Etre mis au travail par la "Force Convocatrice des Familles en Détresses Multiples" révélateur du potentiel extensif des activations vers les réseaux d'aide, de soin, d'éducation et de contrôle.

. Exercer un « art de bien dire et bien parler » à propos des uns et des autres.

. Promouvoir la circulation des informations ; sélectionner et transformer les informations pour qu'elles ouvrent un débat contradictoire et constructif.

. Représenter une trace évolutive des relations inter professionnelles, intra familiales et entre familles et professionnels au bénéfice du membre de la famille qui préoccupe le plus et ceci dans ses différents contextes.

. Repérer les conflits praticables et fertiles à travers les traces laissées par les membres des familles dans le réseau.

. Repérer les "Ressources Résiduelles" et les Figures du Travail Thérapeutique de Réseau, à la recherche de la juste échelle relationnelle pour un travail thérapeutique.

Public visé

Chaque module de formation est ouvert à 15 / 20 professionnels de différents services, issus de formations différentes et intervenant dans les domaines de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture. Les responsables peuvent effectuer la sélection d'un groupe cible en fonction de leur connaissance des fonctions et des missions des professionnels.

Les personnes en situation de handicap sont priées de contacter l'association pour voir quelles modalités d'accueil peuvent être mises en place, conformément à la loi de février 2005⁵.

⁵ Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Pré-requis

Avoir une expérience du travail en réseau – ou y être incité par son organisme -, et souhaiter acquérir une méthodologie.

Durée

3 jours ou plus, à déterminer selon les besoins du service
6h de travail à répartir entre 9h30 et 17h

Programme

A établir en fonction du contexte du territoire et des demandes et du service

Modalités pédagogiques

. Travail collectif à partir de situations concrètes, possiblement en présence de membres de familles : mises en situation, apports théoriques, présentation de services, dispositifs ou projets du territoire.

. Point d'étape – Ajustements à chaque fin de séquence.

. Ateliers d'appui aux équipes du territoire, possiblement sur site, à la demande.

Modalités de suivi, de validation et d'évaluation

- Bulletin d'inscription

- Accueil des participants par le référent pédagogique, recueil des attentes, feuille de route.

- Feuilles d'émargement

- Evaluation avec les participants, les pilotes et les commanditaires :

. évaluation immédiate :

L'évaluation des concepts présentés se fera sous la forme de « Sociogénogramme » et retour sur les verbatim, selon les modalités retenues par le commanditaire

. évaluation différée :

Par le moyen d'enquêtes d'évaluation à retourner à l'AFCC

Tarifs

1400 € x 3 journées- formateur hors frais de déplacement et de suivi.

Convention de gré à gré

Objectifs

Former les professionnels de l'institution au Travail Thérapeutique de Réseau.

Il s'agit de répondre aux demandes d'une institution qui, partant de sa pratique proprement dite, souhaite s'intégrer dans le Travail Thérapeutique de Réseau et le promouvoir. Ce qui implique d'emblée la volonté de considérer le travail de l'institution concernée comme une partie du Travail Thérapeutique de Réseau convoqué par des familles en détresses multiples, et donc de reconnaître et valoriser les « champs de recouvrement inter-professionnels et inter-institutionnels » activés par les usagers.

Compétences visées

. Etre mis au travail par la "Force Convocatrice des Familles en Détresses Multiples" révélateur du potentiel extensif des activations vers les réseaux d'aide, de soin, d'éducation et de contrôle.

. Exercer un « art de bien dire et bien parler » à propos des uns et des autres.

. Promouvoir la circulation des informations ; sélectionner et transformer les informations pour qu'elles ouvrent un débat contradictoire et constructif.

. Représenter une trace évolutive des relations inter professionnelles, intra familiales et entre familles et professionnels au bénéfice du membre de la famille qui préoccupe le plus et ceci dans ses différents contextes.

. Repérer les conflits praticables et fertiles à travers les traces laissées par les membres des familles dans le réseau.

. Repérer les "Ressources Résiduelles" et les Figures du Travail Thérapeutique de Réseau, à la recherche de la juste échelle relationnelle pour un travail thérapeutique.

Public visé

Chaque module de formation est ouvert à 15 / 20 professionnels de différents services, issus de formations différentes et intervenant dans les domaines de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture. Les responsables peuvent effectuer la sélection d'un groupe cible en fonction de leur connaissance des fonctions et des missions des professionnels.

Toute personne intéressée par le développement des pratiques de réseau.

Les personnes en situation de handicap sont priées de contacter l'association pour voir quelles modalités d'accueil peuvent être mises en place, conformément à la loi de février 2005⁶.

Pré-requis

⁶ Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Avoir une expérience du travail en réseau – ou y être incité par son organisme -, et souhaiter acquérir une méthodologie.

Durée

3 jours ou plus, à déterminer selon les besoins du service

6h de travail à répartir entre 9h30 et 17h

Programme

A établir en fonction du contexte du territoire et des demandes et du service

Modalités pédagogiques

- . Travail collectif à partir de situations concrètes, possiblement en présence de membres de familles : mises en situation, apports théoriques, présentation de services, dispositifs ou projets du territoire.
- . Point d'étape – Ajustements à chaque fin de séquence.
- . Ateliers d'appui aux équipes du territoire, possiblement sur site, à la demande.

Modalités de suivi, de validation et d'évaluation

- Bulletin d'inscription
- Accueil des participants par le référent pédagogique, recueil des attentes, feuille de route.
- Feuilles d'émargement
- Evaluation avec les participants, les pilotes et les commanditaires :
 - . évaluation immédiate :
L'évaluation des concepts présentés se fera sous la forme de « Sociogénogramme » et retour sur les verbatim, selon les modalités retenues par le commanditaire
 - . évaluation différée :
Par le moyen d'enquêtes d'évaluation à retourner à l'AFCC

Tarifs

1400 € x 3 journées- formateur hors frais de déplacement et de suivi.

Convention de gré à gré

Formation/Action au Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle

La Formation/Action au Travail Thérapeutique de Réseau soutenue par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle réunit dans un même dispositif Formation, Thérapie et Recherche. Il s'agit d'un dispositif d'intégration complète « qui laisse à désirer »⁷. Il accueille notamment des situations familiales souvent qualifiées « d'indisciplinables », car complexes, instables, en crises chroniques graves et persistantes, « à haut risque de rupture ou d'effets négatifs quant à l'observance, la compliance, la stabilité et la qualité de vie des personnes »⁸. Les partenaires de la santé mentale sont très souvent impliqués parmi ceux de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle.

Parmi les figures du Travail Thérapeutique de Réseau, celle de la « Clinique de Concertation » et un de ses outils, le « Sociogénogramme », nous montrent que les familles en détresses multiples nous mettent rarement au travail par des « demandes » conformes aux exigences des services, mais plus souvent par des « activations » adressées à une multitude d'intervenants et à un grand nombre de services d'aide, de soin, d'éducation et de contrôle. Une étape indispensable du Travail Thérapeutique de Réseau est de (re)connaître la valeur de la force convocatrice des familles en détresses multiples, et de la traiter comme une dynamique légitime et respectable.

La F/A au TTR soutenue par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle revendique une portée thérapeutique. Il ne s'agit pas d'un dispositif de coordination des compétences spécifiques de différents services « à cause et autour » d'un « patient », mais bien d'un dispositif thérapeutique construit « grâce à et avec » les membres d'une famille, voire un clan, un groupe.... La participation des membres d'une famille dès les premières phases de construction du « Travail Thérapeutique de Réseau » et la continuité du processus assuré par une « feuille de route, en font un travail thérapeutique à échelles variables. » (Dr J-M. Lemaire – son initiateur. Psychiatre, Thérapeute Familial, Clinicien de Concertation. Liège Belgique/ Paris, Nîmes France/ Turin Italie/ Alger Algérie.)

⁷ Jacques Lacan

⁸ « De la démarche d'évaluation et de concertation territoriale vers les dispositifs intégrés. Expérimentation en Ile de France dans le domaine de l'autisme », Said Acef, Jean-Yves Barreyre et Thomas Bouquet, *Services d'accompagnement et de soins ; de la coopération à l'intégration?* Revue Vie Sociale N°6-2014, p 26.

Objectifs

Former les professionnels de l'institution, et les partenaires activés par les membres des familles, au Travail Thérapeutique de Réseau.

Il s'agit de répondre aux demandes d'une institution qui, partant de sa pratique de réseau, souhaite s'intégrer dans le Travail Thérapeutique de Réseau et le promouvoir. Ce qui implique de développer une culture professionnelle commune avec les partenaires, à travers laquelle (re)connaître la valeur de la force convocatrice des familles en détresses multiples, et la traiter comme une dynamique légitime et respectable.

La Formation/Action au Travail Thérapeutique de Réseau soutenue par la « "Clinique de Concertation" » et la Thérapie Contextuelle réunit dans un même dispositif Formation, Thérapie et Recherche.

Compétences visées

- . Etre mis au travail par la "Force Convocatrice des Familles en Détresses Multiples" révélateur du potentiel extensif des activations vers les réseaux d'aide, de soin, d'éducation et de contrôle.
- . Exercer un « art de bien dire et bien parler » à propos des uns et des autres.
- . Promouvoir la circulation des informations ; sélectionner et transformer les informations pour qu'elles ouvrent un débat contradictoire et constructif.
- . Connaître et utiliser l'outil « Sociogénogramme » : Représenter une trace évolutive des relations inter professionnelles, intra familiales et entre familles et professionnels au bénéfice du membre de la famille qui préoccupe le plus et ceci dans ses différents contextes.
- . Dépasser sa portée dénonciatrice du dysfonctionnement des réseaux multi-institutionnels activés par les familles en détresses multiples et les cas complexes.
- . Prendre en considération les logiques familiales et institutionnelles. Identifier un fil conducteur dans ces différentes logiques.
- . Repérer les conflits praticables et fertiles à travers les traces laissées par les membres des familles dans le réseau.
- . Repérer les "Ressources Résiduelles" et les Figures du Travail Thérapeutique de Réseau, à la recherche de la juste échelle relationnelle pour un travail thérapeutique.
- . Repérer les « champs de recouvrement » des différents professionnels, les missions parfois communes et travailler à un partage des responsabilités dans un réseau, repérer les « Cliniques du Relais ».
- . Favoriser la coopération et la concertation entre les différents professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture, afin de prendre soin du travail entre les professionnels et les familles et des professionnels entre eux.

. Impulser et développer des pratiques de Relais, de Concertation et de Réseau, considérant les membres de la famille comme activateurs de réseaux

Public visé

Acteurs du territoire du champ éducatif : enseignement, animation, travail social, santé, paramédical, prévention, soutien et accompagnement.

Toute personne intéressée par le développement des pratiques de réseau.

Les personnes en situation de handicap sont priées de contacter l'association pour voir quelles modalités d'accueil peuvent être mises en place, conformément à la loi de février 2005⁹.

Pré-requis

Avoir une expérience du travail en réseau – ou y être incité par son organisme -, et souhaiter acquérir une méthodologie.

Durée

5 à 10 journées par an, pour un nombre illimité de participants.

L'application des « Principes Régulateurs » est confiée à un Clinicien de Concertation, ou deux, en particulier pour des dispositifs à grande échelle ou à conflictualités peu praticables.

Programme

Les 10 thèmes de la « Clinique de Concertation » traversent les journées de Formation/Action au Travail Thérapeutique de Réseau :

1. La force convocatrice des personnes et des familles en détresse multiple et ce qu'elle nous fait faire.
2. Les Figures du Travail Thérapeutique de Réseau. Description et articulations.
3. La sélection, la transformation et la circulation des informations utiles ; l'une de ses figures : le secret professionnel.
4. L'intrus, une ressource déconcertante.
5. Délégations massives, multiples et discriminées. Missions, demandes et pertes.
6. Conflits de pouvoir, émulations de compétences, partage des responsabilités, émulsion de créativité.
7. Ressources résiduelles, des points d'activation au "Contexte Extensif de Confiance".
8. Thérapie Contextuelle et Travail Thérapeutique de Réseau.
9. Disponibilité et Partialité multidirectionnelles dans le Travail Thérapeutique de Réseau.
10. Racines, Traces et Avenirs.

⁹ Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Modalités pédagogiques

- . Travail collectif à partir de situations concrètes, possiblement en présence de membres de familles : mises en situation, apports théoriques, présentation de services, dispositifs ou projets du territoire.
- . Point d'étape – Ajustements à chaque fin de séquence.
- . Ateliers d'appui aux équipes du territoire, possiblement sur site, à la demande.

Modalités de suivi, de validation et d'évaluation

- Bulletin d'inscription
- Accueil des participants par le référent pédagogique, recueil des attentes, feuille de route.
- Feuilles d'émargement
- Evaluation avec les participants, les pilotes et les commanditaires :

. évaluation immédiate :

L'évaluation des concepts présentés se fera sous la forme de « Sociogénogramme » et retour sur les verbatim, selon les modalités retenues par le commanditaire

. évaluation différée :

Par le moyen d'enquêtes d'évaluation à retourner à l'AFCC

Tarifs

1400 € par journée/formateur hors frais de déplacement et de suivi.

Convention de gré à gré

Formation nationale au Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle

La Formation au Travail Thérapeutique de Réseau, soutenu par la « La Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle s'adresse à ceux qui veulent enrichir leurs pratiques en les articulant les unes aux autres, et en exploitant les « champs de recouvrement » émergents.

Elle propose d'appuyer le Travail Thérapeutique de Réseau sur les ressources des familles, en particulier quand elles sont résiduelles, de comprendre et d'enrichir l'organisation de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle, et ainsi de mettre en place une méthode de Travail Thérapeutique de Réseau.

La pratique du Travail Thérapeutique de réseau s'appuie sur trois principes fondamentaux :

- . La reconnaissance et le respect de la « Force Convocatrice » des familles en détresses multiples
- . L'ouverture absolue des contextes de travail
- . Le soin et l'attention extrêmes apportés à la sélection, la transformation et la circulation des informations utiles.

Objectifs

Construire et développer le Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Concertation Clinique » et la Thérapie Contextuelle, entre les intervenants de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle, avec et grâce aux familles en détresses multiples et sévères et aux cas complexes. En soutenir la portée thérapeutique. Formuler et transmettre des outils méthodologiques pour faciliter leur mise en pratique.

Compétences visées

- Répondre à la « Force Convocatrice » des familles en détresses multiples et des cas complexes, aux activations et demandes des professionnels et des responsables politiques et administratifs « déconcertés » par la fragmentation, parfois l'incohérence des interventions d'aide, de soin, d'éducation et de contrôle.
- Améliorer les situations de détresses multiples et les cas complexes, par une pratique et une culture de *Travail Thérapeutiques de réseau*, en partant des ressources humaines et relationnelles encore disponibles.
- Exercer un « art de bien dire et bien parler » à propos des uns et des autres
- Promouvoir la circulation des informations utiles ; sélectionner et transformer les informations pour qu'elles ouvrent un débat contradictoire et constructif.
- Elargir les zones de confiance et de considération réciproque entre les membres des familles, les professionnels et les institutions.

- Encourager les relations humaines les plus fiables (familiales, amicales, professionnelles, interprofessionnelles, institutionnelles, interinstitutionnelles et politiques).
- Reconnaître et renforcer les compétences et les responsabilités spécifiques des professionnels dans chaque situation.
- Encourager les professionnels à prendre soin des parcours qu'ils organisent avec les familles. Transformer, lorsque cela est indiqué, les passages et orientations en « Cliniques de Relais ».
- Identifier et développer les champs de recouvrement, repérés par ceux qui les ont activés et y chercher les ressources.
- Elargir les compétences des intervenants au Travail de Thérapeutique de Réseau, valoriser les responsabilités partagées.
- Etre en capacité de saisir l'opportunité d'exercer des savoir-faire concertatifs concernant des situations complexes et délicates dans les différents services où ils se trouvent.
- Identifier la construction d'un réseau au fil du développement des champs de recouvrement.

Public visé

Cette formation est destinée aux professionnels désireux de travailler en concertation, d'enrichir leurs pratiques en les articulant les unes aux autres, de s'appuyer sur les ressources résiduelles des familles, de comprendre et utiliser l'organisation de l'aide, du soin, du contrôle, de la sécurité et de l'éducation, de mettre en place une méthodologie de travail en réseau. Les personnes en situation de handicap sont priées de contacter l'association pour voir quelles modalités d'accueil peuvent être mises en place, conformément à la loi de février 2005¹⁰.

Pré-requis

Avoir une expérience du travail en réseau – ou y être incité par son organisme -, et souhaiter acquérir une méthodologie.

Durée

10 jours (6h de travail à répartir entre 9h30 et 17h) + 6 demi-journées de pratiques de terrain

L'inscription au second niveau est reconduite tacitement, sauf avis contraire avant fin septembre 2024.

¹⁰ Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Programme

Les dix thèmes ci-dessous correspondent chacun à une journée de formation :

1- La force « convocatrice » des personnes et des familles en détresses multiples et ce qu'elle nous fait faire. D'où partent les activations et comment repérer leur trajet dans un réseau.

2- Les figures du Travail Thérapeutique de Réseau, descriptions et articulations : que choisissons-nous d'organiser dans nos propositions d'aide et de soin ? Avec qui et de quelle manière les proposons nous ?

3- La sélection, la transformation et la circulation des informations utiles et l'une de ses figures : le secret professionnel.

4- L'intrus, une ressource déconcertante : ouvrir nos champs de compétences afin d'apprécier l'utilité d'un recul – d'une vision différente - nécessaires dans les situations complexes.

5- Délégations massives, multiples et discriminées. Demandes et manques.

Apprécier la pertinence du travail de relais entre professionnels sous le regard des membres des familles.

6- Conflits de pouvoir, émulations de compétences, partage de responsabilités, émulsion de créativité : valoriser les étapes menant au partage de responsabilités sur un territoire.

7- Ressources résiduelles : portes d'entrées et contexte extensif de confiance.

La recherche obstinée des ressources au cœur des détresses constitue un puissant levier de changement

8- Thérapie Contextuelle et Travail Thérapeutique de Réseau : passer d'un contexte familial à une échelle plus élargie, celle du réseau.

9- Disponibilité et partialité multidirectionnelle dans le *Travail Thérapeutique de Réseau*. L'importance d'une attention multidirectionnelle pour soutenir le travail en réseau.

10- Racines Traces et Avenir.

Modalités pédagogiques

. Travail collectif à partir de situations concrètes, possiblement en présence de membres de familles : mises en situation, apports théoriques, présentation de services, dispositifs ou projets du territoire.

. Point d'étape – Ajustements à chaque fin de séquence.

. Compagnonnage construit avec des cliniciens - qui valideront cette expérience dans le parcours formatif - pour commencer à pratiquer là où l'on exerce notre travail (lettre d'invitation, le Tour de Présentation, le « Sociogénogramme ») et en faire retour sur expérience à la formation, ou dans un colloque.

. Le nomadisme concertatif est recommandé très tôt et les lieux accessibles sont indiqués sur le site de l'AFCC. Pour participer, il importe de s'annoncer au référent local. « On demande aux personnes de s'annoncer. Et cela nécessite quelques précautions : en parler au groupe et voir comment chacun de nous vivrait l'arrivée d'un intrus. Même si ce

groupe n'est pas aussi fermé que dans certaines formations où la tendance est à cloisonner un groupe pour le faire exister. C'est pour cela, que reprenant les modalités connues auprès de Boszormenyi Nagy, il est constitué de personnes de premier et de second niveau. Pour chaque action, il y a toujours un référent auprès duquel s'annoncer. C'est un dispositif ouvert, pas un dispositif public. » J.-M. Lemaire

Modalités de suivi, de validation et d'évaluation

- Bulletin d'inscription, livret de suivi des bénéficiaires
- Accueil des participants par le référent pédagogique, recueil des attentes, feuille de route.
- Feuilles d'émargement
- Evaluation avec les participants, les pilotes et les commanditaires :
 - . évaluation immédiate :

L'évaluation des concepts présentés se fera sous la forme de « Sociogénogramme » et retour sur les verbatim.

En seconde année, la présentation d'un travail personnel écrit sur un des dix thèmes est requise

- . évaluation différée :

Par le moyen d'enquêtes d'évaluation à retourner à l'AFCC

Tarifs

- . Inscription individuelle : 1275 €
 - . Inscription institutionnelle : 2350 €
- Convention de gré à gré



Les dispositifs de consolidation et recherche

Les Ateliers de Transmission

Les Ateliers de Transmission participent au parcours formatif mis en œuvre par l'Association Française pour la « Clinique de Concertation ». Dans le sillage des réflexions menées pendant les deux années de la formation de Paris, grâce aux activations des membres des familles, les Ateliers de Transmission soutiennent les Cliniciens de Concertation. Ils les accompagnent dans la mise en œuvre sur le terrain des éléments méthodologiques et leur transmission interinstitutionnelle.

Ils proposent des groupes de recherche/action conçus comme des espaces de coopération entre différents territoires, qui mutualisent leurs pratiques et leurs interrogations dans l'application des concepts, démarches et outils du Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie contextuelle.

La participation aux Ateliers de Transmission est gratuite. Chacun, par sa contribution et son engagement bénévole (y compris les Cliniciens-Formateurs de niveau 4) participe aux apprentissages réciproques.

Les Séminaires de Sensibilisation et mutualisation

La « Clinique de Concertation » met à profit le travail relationnel collectif sur la qualité du lien entre les personnes. Elle soutient et développe l'efficacité de ses effets thérapeutiques. Le grand nombre d'intervenants convoqués par les individus et les familles en détresses multiples diversifie les regards et attire l'attention sur les ressources résiduelles. Un collectif suffisamment important offre une profusion d'indices qui permettent, par exemple, de percevoir, lors d'une « Clinique de Concertation », un climat soutenant ou désapprobateur vis-à-vis des interventions du clinicien et de tous les participants. Le collectif se met à la recherche d'un partage équitable des risques et des responsabilités.

De tels séminaires, d'une durée d'un à trois jours, sont destinés à faire connaître, par des exposés théoriques succincts et des mises en pratique immédiates (études de cas dans le respect des règles éthiques développées dans les "Cliniques de Concertation"), les principes et les potentialités des "Cliniques de Concertation" et des autres dispositifs du Travail Thérapeutique de Réseau. Ils s'adressent à un public large, de 25 à 100 personnes.

Récapitulatif du cursus

La formation, d'une durée totale de 450h, est structurée en quatre niveaux. Toute participation aux activités de formation ou aux activités cliniques peut faire l'objet d'une attestation partielle ou globale. Les quatre niveaux de formation sont établis pour aider les travailleurs de réseau à évaluer leur parcours dans la Formation, et déterminer à quel type d'action ils sont préparés.

1^{er} niveau – 96 h

Objectif : se situer et s'impliquer dans les pratiques de réseau, gérer les Cliniques du Relais.

60 heures de formation théorique

18 heures de participation à des « Cliniques de Concertation » ou/et des « Concertations Cliniques » (3 journées) parmi lesquelles 1 à 2 hors de son propre territoire d'exercice professionnel

18 heures de travail personnel (recherches bibliographiques, rédaction de compte-rendu et travaux préparatoires).

2^{ème} niveau – 126 h

Objectif : Gérer les « Concertations Cliniques »

60 heures de formation théorique.

12 heures de participation à des « Cliniques de Concertation » ou/et des « Concertations Cliniques » (2 journées) parmi lesquelles 1 hors de son propre territoire d'exercice professionnel,

18 heures de travail personnel (recherches bibliographiques, rédaction de compte-rendu et travaux préparatoires,

18 heures de co-animation de « Cliniques de Concertation » (3 journées) parmi lesquelles 2 hors de son propre territoire d'exercice professionnel,

18 heures de participation à des Séminaires, Congrès, Colloques, Ateliers de Transmission, ou Perfectionnements en travail de réseau et Thérapie Contextuelle au choix.

N.B. L'inscription au niveau 1 est liée à celle au niveau 2. Les deux niveaux peuvent être effectués, de manière non consécutive, sur trois années.

3^{ème} niveau - 118 h

Objectif : Gérer les « Cliniques de Concertation »

70 heures d'approfondissement à la méthodologie du Travail Thérapeutique de Réseau (Médiation, Counselling, Thérapie Contextuelle) organisée dans des instituts, écoles organismes de formation accrédités,

24 heures de co-animation de « Clinique de Concertation » et/ou de « Concertations Cliniques » (4 journées) parmi lesquelles 2 hors de son territoire,

24 heures de participation à des Séminaires spécifiques de « Clinique de Concertation ».

4^{ème} niveau – 110 h

Objectif : Acquérir les compétences de Clinicien de Concertation senior et de formateur à la « Clinique de Concertation ».

90 heures pour une présentation d'un travail personnel étayé par un Travail Thérapeutique de Réseau supervisé susceptible de publication,

20 heures de formation brève aux compétences pédagogiques.



Les dispositifs Cliniques

Les "Cliniques de Concertation"

Les "Cliniques de Concertation" constituent le dispositif central des pratiques. Elles associent pratique clinique et expérience formative. Elles se déroulent à un rythme mensuel, à raison de demi-journées ou de journées entières. Elles sont établies sur la base de conventions de deux années si possible, liant, sur un territoire identifiable, d'une part, soit un groupe informel de professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture, soit une ou des associations, soit une ou des institutions, ou encore un pouvoir politique et, d'autre part l'Institut Liégeois de Thérapie Familiale ou une des associations nationales pour la "Clinique de Concertation".

Les "Concertations Cliniques"

Les "Concertations Cliniques" sont organisées ponctuellement lorsque de nombreux professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture, de nombreuses associations ou institutions sont mis au travail et "déconcertés" par une famille en détresses multiples. Dans ce cas, plusieurs professionnels sensibilisés aux pratiques thérapeutiques de réseau peuvent s'associer pour demander l'aide d'un "Clinicien de Concertation" qui gèrera au moins deux séances cliniques où se rencontrent les usagers et les professionnels directement concernés.



Barème général des prestations de l'AFCC

L'entretien préparatoire permet de préciser le format de l'action avec le commanditaire en fonction des besoins des bénéficiaires et du territoire.

Ensuite des devis détaillés seront construits en fonction des caractéristiques identifiées.

Les coûts de journées sont présentés hors suivi pédagogique et administratif et hors frais déplacement, calculés sur les trajets Paris-lieu de l'action et une à deux nuits d'hôtel selon le contexte.

- **Journée de formation : modules de sensibilisation et de Formation/Action**

- . 1400 € pour un clinicien animant un groupe de 15 à 20 personnes

- . 1600 € pour un clinicien animant un groupe de 25 à 30 personnes

- . 1800 € pour un clinicien animant un groupe complexe avec plusieurs institutions de 25 à 30 p. (animation par 2 cliniciens pour des groupes de plus de 60 personnes : 2400 à 2600 €)

- **Conférences, colloques**

journée : 1000 € à 1200 €

- **Journée sensibilisation avec plénière et ateliers**

- . Intervention en plénière et fil rouge : 200 à 1800 €

- . Conduite d'un atelier ou d'une table-ronde : 300 € à 400 € par animateur

- . Présentation d'expériences par des cliniciens niv 1 et 2, incluses dans leur parcours formatif



Contacts

AFCC Association Française pour la "Clinique de Concertation

AFCC, CRM, 42 avenue de l'Observatoire, 75014 Paris

Tel. + 33 (0)6 76 54 40 93 – afcc.concertation@gmail.com

Contact formation : Catherine Mariette - catherin.mariette@orange.fr

Contact personnes en situation de handicap : Philippe Rosset - prosset@wanadoo.fr

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général - Siège social : 17 Avenue d'Italie Ap. 218 - 75013 Paris - 33 (0)6 76 54 40 93

Contact formation : Catherine Mariette catherin.mariette@orange.fr - afcc.concertation@gmail.com

Contact personnes en situation de handicap : Philippe Rosset prosset@wanadoo.fr

. Formation NdA-IdF n° 11 75 45071 75 - Code APE-NAF n° 9499Z - Siret 513 983 718 00026 - Les formations de l'AFCC sont certifiées Qualiopi

. Recommandation n° 16 : les pratiques innovantes sociales et Collectives du Rapport sur l'accompagnement social IGAS 2018

Les espaces de pratiques de la « Clinique de Concertation sont accessibles sur l'agenda du site www.concertation.net.

Les termes « Clinique de Concertation » et « Sociogénogramme » sont protégés à l'EUIPO (n° 009122318 et 009122326).

Prière d'en respecter la graphie.